

QUAND L'AGRICULTURE PAYSANNE PROTÈGE AUSSI LA FORÊT



© AVSF

La parole à | Christian Castellanet, agronome et écologue.
En action | **TOGO** : Créer des forêts communautaires
BURKINA FASO : Du karité contre la pauvreté
HAÏTI : Des systèmes agroforestiers pour produire et protéger

Nos convictions |
Concilier protection des forêts et développement économique.



édito par Amélie Bajolet

Chers lecteurs et lectrices,

« Par famille, par village, par service, nous allons planter des arbres » a déclaré Thomas Sankara lors d'un discours en 1985, conscient du lien entre les forêts et nos vies humaines.

Nous abordons dans ce numéro un sujet d'apparence simple, mais dont le terrain nous illustre la complexité réelle, comme souvent. La forêt a toujours été pour les humains une source essentielle : de nourriture, de matériaux, de refuge, de médecine et aussi de spiritualité.

Plus de 1,6 milliard de personnes sur Terre vivent aujourd'hui à proximité d'une forêt, et parmi eux, 250 millions en situation d'extrême pauvreté, qui dépendent de la forêt pour survivre. En prendre soin semble donc une évidence. Pourtant, dans certains endroits, l'exploitation de la forêt de manière anarchique et intensive dégrade sévèrement ces écosystèmes. Une meilleure gestion de ces espaces doit permettre de lutter contre l'extrême pauvreté des familles y vivant et de préserver le climat et la biodiversité mondiale. Cela ne pourra passer, d'après nous, que par l'implication des populations locales dans la gestion durable des forêts.

Aussi, cet Habbanae vous emmènera sur 3 projets pour vous présenter des exemples de gestion durable que nos équipes mettent en place avec les paysans : au Togo, avec la création de forêts communautaires, au Burkina Faso avec la sécurisation de parc à karité et des méthodes participatives forestières et enfin en Haïti où l'agroforesterie nous permet de réhabiliter les jardins créoles traditionnels. Bonne lecture !



“Au Nord Niger, lorsqu'un éleveur Peulh perd son troupeau, les autres éleveurs lui offrent chacun une génisse pleine, en échange de sa parole de restituer à chacun, trois ans plus tard, une génisse pleine issue de la même lignée : c'est l' Habbanae ou le prêt de l'amitié.”

AVSF | SERVICE DONATEUR
45 BIS AVENUE DE LA BELLE GABRIELLE
94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX.
01 43 94 72 36 | DONATEUR@AVSF.ORG

DIRECTRICE DE PUBLICATION | AMÉLIE BAJOLET
RÉDACTRICE EN CHEF | ANNE-SOPHIE SIBILAT
ONT COLLABORÉ | M. MACKIEWISZCZ-HOUNGUE, M. BARRO. C. BOSCHER, R. VALLEUR.

DESIGN GRAPHIQUE | ALICE HAMEAU
MISE EN PAGE | RANDOMIKA
IMPRESSION | SIMAN, ZI DU BRÉZET – 69 017 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

COMMISSION PARITAIRE | 0923 H 86626 | ISSN 1148 - 4357 | CCP 6200 M - LYON



Prochaine Assemblée Générale

L'assemblée générale annuelle d'AVSF se tiendra le samedi 12 juin 2021 en jauge limitée à Nogent sur Marne, au sein du Jardin d'Agronomie Tropicale et à distance, via le logiciel de visioconférence Zoom pour les personnes ne pouvant s'y rendre.

Au programme, présentation des comptes et des activités de l'année 2020 et élections des membres du Conseil d'administration.

N'oubliez pas d'adhérer ou de renouveler votre cotisation pour participer ainsi que pour pouvoir voter, par internet bit.ly/adhesionAVSF ou par courrier à l'adresse de Nogent-sur-Marne et à l'attention du Service Vie Associative.

Au plaisir de vous accueillir et de vous revoir nombreuses et nombreux !

L'amazonie suffoque

Pour la première fois, la forêt amazonienne au Brésil a émis plus de CO2 qu'elle n'en a absorbé ces dix dernières années, révèle une étude parue dans la revue *Nature Climate Change* début mai. Les chercheurs ont observé que la dégradation des forêts (arbres fragilisés en bordure des zones déforestées, petits feux de forêt, coupe sélective, mortalité des arbres liée à la sécheresse...) ont contribué à 73 % des pertes de carbone contre 27 % pour la déforestation, pourtant de grande ampleur.

Si le rôle de la déforestation dans le changement climatique est à ce jour bien connu des scientifiques, l'étude montre que la recherche de solutions pour enrayer ces dégradations nécessite dès aujourd'hui une attention urgente de la recherche et des acteurs concernés.

| Ce qui bouge |

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX





| La parole à ... |

Christian Castellanet

Protéger la forêt, un objectif au service du collectif et de l'individu.

Christian est agronome et docteur en écologie, spécialiste du développement rural et des problématiques agroforestières. Il partage son temps entre le GRET et l'association AGTER, et siège également au secrétariat du Comité scientifique et technique Forêt créé par l'Agence Française de Développement.



Une forêt protégée au Togo. - © AVSF.

En quoi les forêts peuvent-elles être des leviers pour résoudre la pauvreté ?

De tout temps, la forêt a fourni des biens et services. Certains remplissent une série de fonctions de bien commun (fertilité, conservation de l'eau, régulateur du climat...), tandis que d'autres contribuent à la subsistance des populations, et d'autres enfin sont commercialisables. La forêt va donc être sans cesse menacée pour étendre les surfaces cultivées, ou pour faire du commerce. Elle est souvent exploitée de manière minière, pour en tirer tout le bois commercialisable, ou pour son capital de fertilité organique. Face à ces logiques de productivité à court terme qui détruisent la forêt, l'enjeu repose sur la capacité à convaincre les producteurs de s'orienter vers des alternatives qui leur permettent aussi d'obtenir un niveau de production et des revenus réguliers et raisonnables. Ce choix d'intensification agroécologique permet aussi de retenir les gens à la campagne et de limiter le besoin d'expansion tout en favorisant la vie sociale entre les familles et le maintien de territoires dynamiques.

Mais pour que cela fonctionne, il faut convaincre les politiques d'investir dans ce choix. En effet, intensifier demande plus d'investissement, souvent plus de travail par unité produite (baisse de la fertilité) et apporte son lot de conséquences sociales. Aussi, cela ne peut marcher que s'il y a d'une part une compensation et d'autre part un contrôle plus strict des forêts -en théorie par l'Etat. En pratique, l'Etat est souvent incapable de gérer les forêts publiques, il est donc préférable que leur gestion soit confiée aux communautés qui les occupent de longue date et que celles-ci puissent en tirer d'autres revenus (bois, apiculture, chasse, plantes médicinales, ...)

Selon vous, peut-on résoudre la contradiction entre production (agricole) et protection (des forêts) ?

Oui mais ça nécessite des moyens. Il faut soutenir les paysans à passer sur des systèmes diversifiés intensifs, mais qui supposent des aides à l'investissement pas toujours disponibles. Actuellement il y a un risque énorme provoqué par l'enjeu de la "reboisement" porté par certaines institutions

internationales. Certains Etat s'appuient sur ce mot d'ordre pour allouer des concessions à des entreprises forestières pour de la plantation de bois industriels (acacia, de la biomasse, eucalyptus) au détriment des paysans qui vivent dans ces forêts depuis des générations et pratiquent la défriche-brûlis. Bien souvent, ceux-ci vivent sans titre de propriété et donc sans moyen de défense. Pour tendre vers une agriculture zéro-déforestation, il faudrait que les droits des personnes vivant dans les zones forestières soient reconnus.

Doit-on aller vers un label zéro déforestation ?

Plusieurs outils existent pour lutter contre la déforestation. Les accords inter-Etats par exemple, peuvent être une solution pour faire en sorte de n'importer que des produits qui ne contribuent pas à la destruction des forêts. Les certifications qui garantissent le critère de non-déforestation avec un système de prime aux producteurs peuvent également être efficaces, mais elles ne sont bien sûr pas infaillibles ; des contrôles sont nécessaires sur le terrain. De plus, certaines questions s'imposent : la prime est-elle suffisamment attractive ? Les consommateurs sont-ils prêts à payer plus cher pour lutter contre la déforestation ? Ou encore, est-ce que l'Etat est prêt à soutenir ces mesures ? Pour une meilleure efficacité, les systèmes de certification doivent combiner une certification au niveau des territoires, qui associe les producteurs, les industriels et les gouvernements. C'est le cas actuellement pour l'huile de palme d'Indonésie, où certains Etats indonésiens commencent à mettre en place des systèmes de contrôle et incitent tous les acteurs des territoires à maintenir les engagements pour faire que l'ensemble de leur région soit certifiée.

L'automne prochain, l'association AGTER dispensera un nouveau cours participatif consacré à la gouvernance communautaire des forêts, qui participera au processus d'échanges du Forum des Luites pour la Terre et les ressources naturelles.

Plus d'infos sur: strugglesforlandforum.net

| En action | Créer des forêts communautaires

Au Togo, AVSF aide les communautés locales à renforcer leur résilience en mettant en œuvre une gestion concertée et durable des écosystèmes forestiers et des terres.



Mise en place d'une activité d'apiculture avec les communautés avec des ruchers à terre pour la récolte du miel. - © AVSF

Au Togo, les forêts couvrent près d'un quart du territoire, mais elles sont pour la plupart d'entre elles menacées, du fait de la coupe de bois pour l'usage domestique et de l'extension des terres cultivées. Par ailleurs, des sites fragiles (flancs de montagne, berges de cours d'eau) subissent une forte érosion et une perte de fertilité pour les mêmes raisons. Depuis 2018, AVSF appuie des communautés locales des régions de Kara, Centrale et Savane dans la restauration et la gestion des écosystèmes forestiers, grâce à la création de "forêts communautaires", pour contrer ces effets dévastateurs sur l'environnement, renforcer la résilience de plus de 3600 familles paysannes et usagers des forêts et favoriser le développement durable de ces territoires.

Sensibiliser les acteurs locaux

Un zonage et une cartographie participative ont permis de cibler les sites à restaurer avec les populations et tous les acteurs concernés : comités villageois, producteurs, leaders paysans et de coopératives agricoles, mais aussi chefs locaux et responsables de services de l'Etat (environnement, gendarmerie, agriculture). **Cette méthode est un puissant outil de diagnostic qui entraîne une prise de conscience individuelle et collective sur la situation des ressources. Elle facilite l'adoption de nouvelles pratiques par les populations.**

Les communautés bénéficiaires ont été sensibilisées tant à la gestion et protection des ressources boisées qu'aux risques climatiques. Elles ont été formées à l'agroécologie et à la reforestation. 170 pépiniéristes ont ainsi été formés ; 120 000 plants d'une trentaine d'espèces (bananier, eucalyptus, anacardier, moringa, manguier...) ont été acquis au profit des zones à restaurer ; 15 comités anti-feux ont été équipés en matériel anti-incendie et 21 chartes de gestion des sites sensibles sont en cours d'élaboration avec les communautés.

Réduire la pression sur la forêt

L'adoption de pratiques agroécologiques (compostage rapide, aménagement des terres exondées, cordons pierreux et bandes enherbées) a permis d'améliorer la productivité des sols et d'éviter que les populations ne déforestent pour bénéficier de terres plus riches. L'identification et l'appui à la valorisation, transformation et commercialisation de produits forestiers non-ligneux (à usage alimentaire et médicinal notamment) a créé de nouvelles sources de revenus pour les familles.

En parallèle, la mise en place de lots boisés collectifs, communautaires ou individuels accompagnés de plans de gestion permet de renforcer le couvert végétal et procure aux communautés du bois domestique sans dégrader les forêts.

Des progrès bien visibles

A ce jour, les bénéficiaires des 9 forêts communautaires et 11 sites fragiles ont adopté des chartes de gestion des sites et 9 dossiers de reconnaissance du statut de "forêts communautaires" ont été soumis à l'administration.

En 2020, l'intensification des échanges entre communautés sur la disponibilité de bois énergie a permis d'atteindre **70 ha de lots boisés ; 293,5 ha de vergers d'anacardiens** (noix de cajou) ont été créés pour servir de brise-vent et de parcs à bois domestique, tout en pourvoyant des revenus aux populations.

En 2021, dernière année du projet, l'appui au reboisement et au développement d'activités génératrices de revenu se poursuivra, en partenariat avec des radios locales pour diffuser les expériences et inviter d'autres communautés à répliquer ces initiatives.

| En action | Du karité contre la pauvreté

Dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso, AVSF initie des actions pour réguler les impacts du changement climatique sur l'écosystème et la vie des populations.



Situées à 160 km de Ouagadougou, les provinces de la Sissili et du Ziro sont les plus fournies du pays en ressources naturelles forestières. Cependant, leurs territoires sont fortement dégradés par la demande en bois de chauffe et en terres agricoles. Grâce au programme Equité, AVSF aide la Fédération NUNUNA à sécuriser les parcs à karité situés dans ces forêts et à accompagner ses membres à tirer des revenus de l'exploitation des noix de karité tout en conservant les ressources naturelles de ces espaces.

Des productrices engagées

La Fédération Nununa a été créée en 2001 et fédère actuellement plus de 150 groupements féminins, soit plus de 5 000 productrices de karité. Sa mission principale est d'améliorer les conditions de vie de ses membres à travers la production et la commercialisation des produits et sous-produits oléagineux. Pour cela, elle récolte les noix dans des parcs à karité situés au sein de forêts classées et possède une usine de transformation des amandes en beurre brut, qu'elle exporte sur les marchés biologiques et équitables. Des difficultés en approvisionnement en noix certifiées de qualité ont poussé la fédération à questionner ses pratiques de gestion et de sécurisation de ces parcs forestiers, fortement dégradés par des pratiques abusives de coupe de bois, de sur-collecte ou encore de feux de forêts.

Identifier pour mieux gérer

La création d'une cartographie précise entre les services de l'environnement burkinabé, les collectivités locales et les communautés, a permis de délimiter six parcs à karité. **Cette action a été d'une importance capitale pour la suite des activités car elle a permis de sécuriser les espaces de production et de créer une synergie entre les différents acteurs ayant contribué à son élaboration.**

Pour lutter contre les pratiques de coupe illégale et de feux de brousse, une convention de gestion et un cahier des charges ont été validés par tous ces acteurs : ils stipulent



Atelier de bilan annuel des activités menées par Nununa avec l'appui du Programme Equité - © AVSF

notamment, l'interdiction de couper du bois vert, de grimper sur les arbres pour secouer les noix des branches, d'éviter la sur-collecte pour maintenir la biodiversité et faciliter la régénération. Des formations en technique de mise en place de pare-feux ont également été dispensées aux riverains pour lutter efficacement contre les feux.

Réduire la tension sur les forêts

En complément de ces règles de gestion, le développement d'activités complémentaires génératrices de revenus, comme l'apiculture, a permis de former et d'employer d'anciens "charbonniers" - ces collecteurs illégaux de charbon et de bois - à la récolte du miel, dont les revenus sont ensuite redistribués au sein de la coopérative.

La fédération s'est également équipée d'une briqueuseuse qui permet d'élaborer du combustible à partir du tourteau des amandes de karité. La réutilisation de ces résidus a permis à la coopérative d'économiser 191,8 tonnes de bois

de chauffe par an et d'éviter l'enfouissement, néfaste pour les nappes phréatiques.

Une expérience qui en inspire d'autres

L'expérience de NUNUNA et de la gestion de ses parcs à karité a permis d'inspirer d'autres coopératives. En 2018, AVSF organisait un voyage d'échanges d'expériences avec 35 producteurs de l'organisation paysanne UGF-CDN pour s'imprégner de l'organisation NUNUNA et de ses pratiques qui concourent à la production d'un beurre de très bonne qualité. D'ici 2023, le soutien à NUNUNA permettra d'étendre la sécurisation à 3 parcs à karité supplémentaires et de développer leur capacité de production. Un système digital sera installé pour garantir une meilleure traçabilité de la production et de la qualité. Il sécurisera les transactions financières entre la fédération et ses membres, dont les lieux de vie sont aujourd'hui toujours classés "zones rouges" face au risque terroriste.

| En action | Des systèmes agroforestiers pour produire et protéger

En Haïti, pour répondre aux crises environnementales, économiques et sociales que subissent les paysans haïtiens, AVSF valorise l'ingéniosité des systèmes agricoles traditionnels pour relancer la production suite aux dégâts de l'ouragan Matthew (2016) et régénérer les écosystèmes.



Dans le Grand Sud d'Haïti, 75% de la population de la région vit en insécurité alimentaire et subit régulièrement les conséquences des ouragans comme la destruction des cultures, l'érosion des sols et les éboulements de terrain. Alors que les prévisions indiquent une aggravation des phénomènes climatiques dans les prochaines années, la mise en place imminente d'une agriculture régénérative, résiliente et durable devient une priorité.

Dans ce contexte, AVSF met en œuvre un projet de revalorisation du jardin créole traditionnel, portant sur les systèmes agroforestiers basés sur les caféiers et cacaoyers, qui jouent un rôle majeur dans l'économie nationale et celle des familles rurales, ainsi que dans la préservation des ressources naturelles. Il vise à augmenter les revenus et réduire la vulnérabilité de 5000 personnes dont au moins 2000 jeunes et 40% de femmes répartis dans 7 communes des départements du Sud et de la Grande-Anse.

Produire et protéger

Dans le Sud, le projet intervient en bordure du parc national de Macaya, qui constitue pour Haïti et les Caraïbes l'un des plus importants espaces de conservation de la biodiversité. Le projet vise l'installation de 240 hectares de systèmes agroforestiers à base de cacaoyers et caféiers selon les considérations techniques suivantes : l'optimisation de la surface cultivable disponible pour la production de cultures pérennes demandées par le marché (café et cacao de qualité) en association avec des arbres forestiers et fruitiers qui fournissent de l'ombrage, permettent la conservation de la fertilité du sol, la fourniture de revenus supplémentaires (avocat, corossols...) et la production d'aliments pour l'autoconsommation comme les bananes, le manioc ou le canavalia (introduit aussi pour ses propriétés antiseptiques

benéfiques au caféier].

Renforcer et pérenniser

Dans la Grande-Anse, le projet prévoit également de régénérer 30 hectares de parcelles cacaoyères vieillissantes et peu productives en collaboration avec 3 coopératives, au bénéfice de 87 producteurs et leurs familles. Pour cette activité, 24 brigadiers ont été formés à la taille des arbres par un spécialiste recruté dans le cadre du projet. Du matériel leur a également été fourni : notamment des équipement de protection, sécateurs, tronçonneuses, bottes.

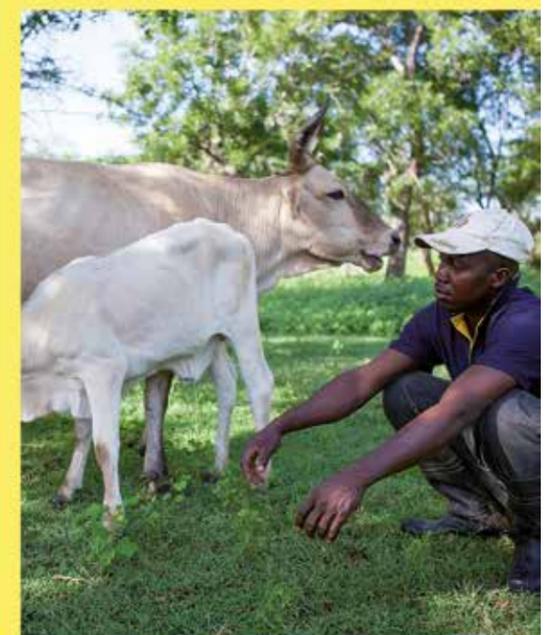
Créer des opportunités pour demain

Démarré en 2019, le projet poursuit des objectifs ambitieux : le développement des filières café et cacao de qualité, piliers de systèmes agroforestiers résilients et durables, une augmentation des marges agricoles à l'hectare de 135% en moyenne, et la participation accrue des femmes et des jeunes dans ces filières (production, mais aussi fourniture d'intrants écologiques, petite transformation, commercialisation, etc.).

Alors que le milieu rural haïtien est aux prises avec une forte dégradation des écosystèmes et un important phénomène d'exode des jeunes vers les villes qui prive le milieu rural de forces vives et dynamiques, le développement de ces chaînes de valeur contribuera à la création de nouvelles relations des jeunes avec le secteur agricole, vital pour l'économie régionale, et permettra l'émergence d'une nouvelle classe d'agriculteurs apte à introduire des innovations techniques et technologiques pour une meilleure valorisation et préservation du potentiel local.

Des petits dons pour de grandes actions

Vétérinaires, proposez à vos clients le micro-don sur votre terminal de paiement pour soutenir AVSF



Infos et contact : Claire Benisti
04 78 96 45 06 / c.benisti@avsf.org

| Mon défi AVSF |

Chaque mois, la Vie Associative d'AVSF vous propose de relever un défi en solidarité avec les communautés que nous accompagnons.

En ce mois de Juin, AVSF vous propose de parcourir une distance seul ou à plusieurs par vos propres moyens.

Prêt.e.s à bouger ? Pour participer, RDV sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram avec le hashtag **#mondefiavsf** !

.....

C'est le nombre de kilomètres que doit parcourir en moyenne un éleveur mongol pour abreuver son troupeau au puits.

Grâce à vous, nous continuons à déployer des initiatives innovantes au service de la transition agroécologique.
Merci pour votre soutien !



Bulletin d'abonnement et de soutien



Oui, je soutiens les actions d'AVSF et je fais un don :
 30€ 60€ 90€ €

Un don de 60€, vous reviendra à 20€ après réduction d'impôt. AVSF vous adressera un reçu fiscal vous permettant de déduire de vos impôts jusqu'à 66% de votre don (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). AVSF utilisera les fonds collectés pour ses missions prioritaires.

Si vous n'êtes pas donateur, vous pouvez vous abonner pour 12€ les 4 numéros.

Je souhaite vous aider régulièrement. Merci de m'envoyer votre documentation sur le prélèvement automatique.

Je souhaite recevoir sans engagement de ma part la brochure sur les legs et donations.

Mme Mr Mr & Mme Dr Autre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP/ Ville :

Tel. :

Adresse e-mail :

Je souhaite désormais recevoir par voie électronique :

Habanae Reçu fiscal

Conformément à l'article 39 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège d'AVSF, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées.



| Nos convictions | **Concilier protection des forêts et développement économique**

Les forêts peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté rurale, à condition d'impliquer les communautés paysannes dans leur préservation et gestion durable !



Depuis Septembre 2020, AVSF accompagne la zone tampon du territoire de Yasuni en Equateur, à concilier transition agricole durable, conservation des ressources forestières et de la biodiversité, et inclusion sociale. © AVSF

La forêt apporte, depuis toujours, des services cruciaux pour la vie sur terre. Aujourd'hui, près d'un habitant sur quatre sur la planète dépend directement de la forêt pour se nourrir, se loger, se soigner et se chauffer.

Pourtant, chaque année, près de 10 millions d'hectares de forêt disparaissent et 73%* de cette déforestation est liée à l'expansion agricole. Si l'agriculture industrielle en est le premier facteur (40%) pour la culture de soja, de palmier à huile, de canne à sucre ou l'élevage, l'agriculture familiale vient en seconde position (33%) : la pression démographique, les besoins en bois-énergie, l'appauvrissement des sols et les pratiques agricoles extensives contraignent, dans certaines situations, les plus pauvres à défricher les forêts.

Accompagner les communautés à gérer durablement les forêts

Face à ces enjeux, AVSF favorise la participation effective des communautés usagères des forêts à la gestion et protection de celles-ci, en œuvrant notamment à la reconnaissance de leurs droits et à leur organisation. AVSF les aide à se constituer en « comités villageois de gestion » reconnus comme interlocuteurs par les autorités locales et forestières. Elle favorise leur implication pour définir les vocations des zones forestières et limitrophes : les méthodes de « cartographie et zonage participatifs » permettent aux communautés d'être actrices de la gestion durable des ressources, en représentant leur territoire et en identifiant les ressources naturelles présentes, leurs usages ou la nécessité de les protéger.

AVSF permet également à des coopératives et groupements locaux de développer des activités génératrices de revenus et de s'insérer dans des filières durables qui génèrent des emplois tout en préservant la forêt telles que l'apiculture, la transformation de produits forestiers non ligneux, de moringa et néré ou l'agroforesterie.

L'agroforesterie : retrouver les bénéfices des arbres là où il n'y a plus de forêt

AVSF appuie le développement de systèmes agroforestiers qui combinent présence d'arbres et production agricole. Ces derniers sont vertueux à plus d'un titre : ils permettent de générer des revenus stables pour les producteurs grâce à la diversification, et en valorisant certains produits sur des marchés biologiques et équitables (karité, cacao...). Grâce à la présence d'arbres de couverture, d'arbres fruitiers et des productions associées (tubercules etc.), ils apportent des bénéfices en termes de sécurité alimentaire, de régulation du climat, de gestion de la fertilité des sols et des ressources en eau.

En Côte d'Ivoire, par exemple, la mise en place de parcs agroforestiers permet aujourd'hui à des familles de concilier cultures vivrières annuelles (mil, etc.) et cultures pérennes (karité, néré, etc.). L'agroforesterie est également promue dans les périmètres maraichers, au sein desquels les arbres servent tant à délimiter les sites de production, qu'à produire des ressources fourragères et alimentaires.

Réconcilier développement économique et protection

Les actions d'AVSF recherchent des compromis entre la gestion et la valorisation économique et sociale des forêts par les populations locales, et la nécessaire préservation de ces espaces au regard de leurs fonctions essentielles dans l'atténuation des effets du changement climatique et la conservation de la biodiversité. Le renforcement de pratiques agroécologiques, dont l'agroforesterie, dans les surfaces agricoles existantes permet ainsi de maintenir la productivité de ces terres et réduire la déforestation induite par le besoin de nouvelles terres à cultiver.

*[https://all4trees.org/dossiers/deforestation/causes/FAO Situation des forêts du Monde 2020](https://all4trees.org/dossiers/deforestation/causes/FAO%20Situation%20des%20for%C3%AAts%20du%20Monde%202020)

| Courrier des donateurs | **Notre équipe vous répond !**

Suite à l'appel à don urgent lancé par nos équipes de Mongolie, nous avons reçu cette question :

« Toute ma compassion aux éleveurs et leurs troupeaux qui subissent les conséquences du dérèglement climatique. Pour préserver les animaux du froid et de la chaleur, pourquoi ne pas construire des abris qui les protégeraient ? »

Guillaume Touati, coordinateur national en Mongolie :

« Bonjour Jacqueline et merci pour votre question. Les éleveurs mongols construisent traditionnellement des abris qui protègent leurs troupeaux des rigueurs de l'hiver. Mais les changements climatiques impactent négativement la pousse des pâturages, réduisant l'alimentation disponible durant l'année pour le cheptel, l'affaiblissant parfois jusqu'à la mort. Pour pallier ces situations dramatiques, grâce au soutien des donateurs et partenaires et la mise en place de fonds d'urgence, nous aidons les éleveurs à constituer des réserves fourragères pour aider les troupeaux à passer l'hiver. »

Vous avez une question ?
Ecrivez-nous à donateurs@avsf.org, nous tenterons d'y répondre dans le prochain Habanae.

Mme Jacqueline L. [92]